



Sylviane NOEL

Sénatrice
de la Haute-Savoie

Membre de la
Commission des Affaires
Economiques

La Roche-sur-Foron, le lundi 7 janvier 2019

Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre courrier et vous en remercie. Ce message, dans lequel vous attirez mon attention sur la possibilité de déposer devant le Sénat une motion, tendant à réunir le Parlement en Haute Cour pour prononcer la destitution du Président de la République, a retenu toute mon attention.

Je suis particulièrement sensible aux fondements de votre colère, ainsi qu'aux difficultés auxquelles les français sont confrontés quotidiennement, en particulier en Haute-Savoie. L'absence de réponse de l'exécutif, et sa surdité face à votre souffrance et à vos revendications rend votre incompréhension toute légitime.

Ce ras-le-bol fiscal dont vous faites état est bien concret. C'est la raison pour laquelle j'ai voté, comme mes collègues Républicains du Sénat, en faveur de la suppression de la hausse des taxes sur le carburant, prévue dans le budget de l'Etat.

Par ailleurs, je reste en opposition à la politique menée par le chef de l'Etat depuis son entrée en fonction. Tout comme vous, je constate que nous nous éloignons des belles promesses du candidat du changement, dont la politique économique et sociale est tout à fait injuste vis-à-vis de nos concitoyens.

Dans votre lettre, vous m'exprimiez également le souhait que le Sénat « destitue le Président de la République ». Contrairement au gouvernement, le Président de la République n'est pas responsable devant le Parlement. L'article 68 ne peut être utilisé que dans des cas très exceptionnels. Il n'a d'ailleurs jamais été utilisé ; il ne peut l'être pour sanctionner un projet ou un programme politique ; il ne peut l'être que lorsque l'institution même de la présidence de la République est mise en péril par le comportement du Président.

Cependant, vous pouvez compter sur moi pour continuer à être attentive aux actions du gouvernement et aux revendications qui continueront d'être exprimées dans les prochains jours.

Je reste naturellement à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sylviane NOEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SN', written over the printed name 'Sylviane NOEL'.